



VATICAN - LA PRIERE : QUATRE PRIERES FONDAMENTALES DE LA VIE DU FIDELE : les Actes de Contrition, de Foi, d'Espérance et de Charité (XII)

Rome (Agence Fides) - L'ACTE DE CONTRITION (J)

LA CONFESSION

« Mon fils était MORT et il est revenu à la VIE » s'exclame le Père de l'Enfant Prodigue au retour de son fils qui lui confesse son péché (Luc 15, 24)

Nous l'avons vu, le péché n'est pas une simple offense que l'on efface, comme on efface une inscription sur la tableau noir : il dépouille, il détruit, il anéantit, il sépare surtout de Dieu de manière humainement irréparable. Une seule Parole de Dieu ne suffisait pas pour enlever l'offense. Il a fallu que le Fils de Dieu s'incarnât, prenant notre chair de péché, sans le péché, s'humiliât jusqu'à la mort sur la Croix POUR NOUS PECHEURS. Et il est resté présent auprès de nous tout au long des siècles, pour permettre aux pécheurs que nous sommes de retrouver la VIE. L'œuvre de rédemption est une œuvre merveilleuse en laquelle se manifeste plus encore la Toute-Puissance de Dieu :

La liturgie de la Messe Tridentine exprimait cette merveille dans la deuxième prière de l'Offertoire : « Deux qui humanae substantiae dignitatem MIRABILITER condidisti et MIRABILIUS reformasti » : Dieu qui avez créé la dignité de la nature humaine d'une manière admirable, et qui l'avez recréée d'une manière plus admirable encore ».

».

L'ACTE DE CONTRITION (I)

PRENDRE LA FERME RESOLUTION DE NE PLUS OFFENSER DIEU, DE FAIRE PENITENCE... AVEC LE SECOURS DE LA GRACE DE DIEU :

Saint Paul nous parle de cette lutte intérieure, où nous sommes souvent vaincus : « Vraiment, ce que je fais, je ne le comprends pas : car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais... Je ne fais pas le bien que je veux, et commets le mal que je ne veux pas... » (Romains 7, 15.19) ; Il sent en lui deux lois, dont l'une l'enchaîne au péché (cf Romains 7, 22-23). Et de s'écrier : « Malheureux homme que je suis : qui me délivrera de corps de mort qui me voue à la mort » (Romains 7,24)...

Cette lutte est notre lutte. Jésus lui même nous a avertis : « Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous de même » (Luc 13, 3)° ; « veillez et priez pour ne pas entrer en tentation, car l'esprit est ardent mais la chair est faible (Mathieu 26, 41) ». Il a averti Saint Pierre, mais Saint Pierre l'a renié par trois fois... (cf Mathieu 26, Marc 14, Luc 22, Jean 13

Le Christ nous en donne la raison : « Qui demeure en moi en moi en lui porte beaucoup de fruit ; car HORS DE MOI VOUS NE POUVEZ RIEN FAIRE » (Jean 15, 5b). Et Saint Paul, devant l'évidence de sa faiblesse peut alors s'écrier : « JE PUIS TOUT EN CELUI QUI ME REND FORT » (Philippiens 4, 13).

Lutter seul, c'est lutter en vain. Car notre adversaire, le Diable « sicut leo rugiens circuit quaerens quem devoret ; cui resistite fortes in fide » : « Votre adversaire le Diable, comme un lion rugissant, rôde cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi » (1° Epître de Pierre, 5 8b). Et Saint Pierre qui écrit ces lignes en a fait l'expérience douloureuse... Mais il a fait aussi l'expérience du pardon miséricordieux de Jésus, qui rachète son triple reniement par une triple profession d'amour :

« Quand ils eurent déjeuné, Jésus dit à Simon-Pierre : 'Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?' Il lui répond : 'Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais'. Jésus lui dit : 'Sois le berger de mes agneaux'. Il lui dit une deuxième fois : 'Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?' Il lui répond : 'Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais'. Jésus lui dit : 'Sois le pasteur de mes brebis'. Il lui dit, pour la troisième fois : 'Simon, fils de Jean, est-ce que tu m'aimes ?'. Pierre fut peiné parce que, pour la troisième fois, il lui demandait : 'Est-ce que tu m'aimes ? et il répondit : 'Seigneur, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime'. Jésus lui dit : 'Sois le berger de mes brebis' (Jean 21, 15-17) ».

Nous sommes l'enfant prodigue. Nous sommes la femme pécheresse. Nous sommes le paralytique. Nous sommes Saint Paul. Nous sommes Saint Pierre. Nous sommes pécheurs... Ce que le Père a fait, ce que le Fils de Dieu a fait avec les pécheurs, pour lesquels il donne sa vie, ne le ferait-il donc pas avec nous aussi ?

Dieu ne risque-t-il pas de se lasser, un jour, de devoir pardonner sans cesse ? Un médecin se lasse-t-il de prescrire l'insuline à son patient diabétique ? Et le diabétique cesse-t-il de prendre chaque la dose nécessaire d'insuline ? Certes pas ! Il y va de sa vie, et pourtant d'une vie mortelle...

La mesure du Pardon Infini de Dieu nous est donnée par le Seigneur Jésus qui répond à Pierre qui lui demande : « Seigneur, combien de fois devrai-je pardonner les offenses que me fera mon frère ? Irai-je jusqu'à sept fois ? Jésus lui répond : 'Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois' (Mathieu 18, 21 b-22) (Une autre version écrit : « jusqu'à soixante-dix fois sept fois »)... C'est-à-dire TOUJOURS...

Mais comment Dieu veut-il nous pardonner toujours ? **DANS LE SACREMENT DE LA CONFESSION**, appelé aussi le Sacrement de la Réconciliation, selon la Mission qu'il a confiée à ses Apôtres le soir de la Résurrection (cf Jean 20, 23). (à suivre)

(J.M.)

(Agence Fides, 27 mars 2007 : « O Felix culpa » : ô bienheureuse faute »... Ce que le Pape Jean Paul II aimait à rappeler : « Dieu n'est heureux que quand il peut pardonner parce que c'est alors qu'il nous montre son amour désintéressé ».

Mais Saint Augustin, tout d'abord grand pécheur, puis grand Docteur de l'Eglise, nous avertit : « Dieu qui t'a créé sans toi ne te sauvera pas sans toi », reprenant en quelque sorte Saint Paul qui déclarait : « je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ » (1 Colossiens, 1, 24b). La confession de l'Enfant prodigue, la reconnaissance de sa misère est la condition nécessaire de son retour à la VIE

C'est pourquoi l'Eglise a mis dans ce qu'on appelle les « Commandements de l'Eglise » la nécessité de se confesser **AU MOINS** à Pâques. Et le Catéchisme de l'Eglise Catholique n'y a rien changé :

« Confesser ses péchés au moins une fois par an »

(Compendium du Catéchisme de l'Eglise Catholique, les Cinq préceptes de l'Eglise, 2)

« Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an », comme on disait autrefois. (à suivre)

(J.M.)

(Agence Fides, 28 mars 2007